

**CONDITIONS PARTICULIERES
DE VENTE EN LIGNE
DE TITRES DE TRANSPORT SUR REMONTEES MECANIQUES**

Société ADS

SA au capital de 17 756 460,00 €

RCS Chambéry n° B 076 520 568

Siège social : Chalet des Villards- Arc 1800- 73 700 Bourg Saint Maurice

N° TVA Intracommunautaire : FR 61 076 520 568

N° Tel : +33(0)4.79.04.25.03

N° Fax : +33 (0)4 79 04 24 09

Courriel:contact.ads@compagniedesalpes.fr

Exploitant le domaine skiable des ARCS/PEISEY-VALLANDRY,

Ci-après dénommée l' « Exploitant ».

ARTICLE 1. GENERALITES

Les présentes conditions entrent en vigueur à compter du 18 juillet 2016.

La validation d'une commande conclue sur le module de vente en ligne de l'Exploitant à l'adresse <http://www.lesarcs-peiseyvallandry.ski> (ci-après le « Site internet ») implique l'adhésion de la personne (ci-après dénommée(s) le(s) « Client(s) »), aux présentes conditions particulières de vente en ligne.

Si une disposition venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente en ligne pour les sociétés ayant leur siège social en France.

Les présentes conditions complètent les « Conditions Générales de Vente et les Conditions Générales d'Utilisation des titres de transport sur remontées mécaniques » (ci-après dénommé(s) le(s) « Titre(s) ») affichées dans tous les points de vente et également mises en ligne.

Ces conditions concernent à titre exclusif les personnes physiques non commerçantes.

Conformément à l'article 1369-4 du Code civil, l'ensemble de ces conditions sont mises à la disposition des Clients, qui ont la possibilité de les télécharger et de les imprimer.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française.

ARTICLE 2. PRODUITS PROPOSES

La vente en ligne permet au Client d'acheter ou de recharger un titre de transport sur le support gratuit « ski carte », à l'exception du Titre Senior soixante-quinze (75) ans et plus. Ce produit peut être acheté ou rechargé uniquement dans les points de vente physiques Les Arcs-Peisey-Vallandry.

Le Titre Enfant moins de cinq (5) ans peut être acheté ou rechargé uniquement dans la même commande qu'un ou plusieurs titre(s) payant(s).

La vente sur tablette Easy Pass permet au Client de recharger un titre de transport sur le support gratuit « ski carte » pour les titres :

- du domaine les Arcs-Peisey-Vallandry ;
- du domaine Paradiski ;
- d'une durée de quatre (4) heures à sept (7) jours.

La vente sur tablette Easy Pass permet également au Client de recharger le produit « Assurance Carré Neige ».

La vente sur tablette Easy Pass ne permet pas au Client d'acheter ni de recharger les produits suivants :

- Offre Duo ;
- Offre Tribu ;
- Pack Famille ;
- Saison ;
- et les titres de plus de sept (7) jours.

Les produits précités sont disponibles uniquement dans les points de vente physiques Les Arcs-Peisey-Vallandry et sur le site de vente en ligne <http://www.lesarcs-peiseyvallandry.ski> de l'Exploitant.

Il s'agit de Titres dits « mains libres », édités sur un support « cartes à puce » rechargeables via les sites Internet de l'Exploitant, et permettant de déclencher le tourniquet des bornes d'accès aux remontées mécaniques.

Rappel : le Titre est composé d'un support sur lequel est encodé un titre de transport, et de la confirmation de commande valant justificatif de vente envoyé par courriel au moment de la confirmation de l'achat ou du rechargement effectué en ligne.

NB: Afin de bénéficier de la procédure « perte ou vol des Titres » définie à l'article 4 des Conditions Générales d'Utilisation des Titres, le Client doit fournir impérativement à l'Exploitant ce justificatif de vente. Sous réserve du respect desdites conditions, un duplicata est remis au Client sur un support « ski-carte ».

Les caractéristiques des différents Titres proposés à la vente (domaine géographique, durée de validité...) sont présentées dans la grille tarifaire consultable depuis les sites Internet de l'Exploitant, dont le site Internet visé dans l'article 1.

ARTICLE 3. MODALITES DE COMMANDE EN LIGNE

La commande ne peut être enregistrée sur les sites Internet de l'Exploitant que si le Client s'est clairement identifié :

- soit par l'entrée de son code d'accès (login + mot de passe) qui lui est strictement personnel ;
- soit en complétant le formulaire en ligne lui permettant d'obtenir l'attribution de son code d'accès.

La commande sur une tablette Easy Pass ne peut être enregistrée que si le Client s'est clairement identifié en renseignant son adresse e-mail.

Pour finaliser la commande, le Client doit accepter les présentes conditions ainsi que les Conditions Générales de Vente et les Conditions Générales d'Utilisation des Titres.

Conformément aux exigences de l'article 1369-5 du Code civil, le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total, et de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation.

L'Exploitant confirmera au Client sa commande par un courriel. Ce courriel de confirmation de commande contient un récapitulatif de tous les produits dont le Client aura confirmé la commande et constitue le **justificatif de vente** visé à l'article 2.

Sauf pour le rechargement en ligne visé à l'article 7, les commandes en ligne complètes (règlement, photographies et justificatifs le cas échéant fournis) doivent être impérativement conclues sur les sites Internet de l'Exploitant au plus tard le **quinzième jour** (pour l'étranger et les DOM-TOM) et le **septième jour** (pour la France métropolitaine) **avant le premier jour de validité du Titre**, afin que le Client puisse recevoir ses Titres à domicile.

A défaut de respecter ces délais, le Client ne pourra pas recevoir sa commande à domicile.

Toutefois, les commandes en ligne complètes (règlement, photographies et justificatifs le cas échéant inclus) peuvent être conclues sur les sites Internet de l'Exploitant jusqu'au **troisième jour avant le premier jour de validité du Titre**.

Dans ce cas, le Client doit retirer ses Titres dans le point de vente de l'Exploitant (choisi lors de sa commande), cela étant possible dès la veille de leur premier jour de validité, en tenant compte des horaires d'ouverture de ces points de vente.

Toute commande vaut acceptation de la description des services et des tarifs.

ARTICLE 4. TARIFS ET MODALITES DE PAIEMENT

4.1. Généralités

Les prix indiqués sur les sites Internet sont des prix TTC en euros tenant compte du taux de TVA en vigueur au jour de la commande.

Pour les livraisons à domicile, les frais de port suivants sont facturés au Client :

- deux euros et cinquante centimes (2,50 €) pour un envoi en France métropolitaine et
- quatre euros (4,00 €) pour un envoi dans les DOM-TOM et à l'étranger.

Le prix de la commande en ligne est exigible à la commande, sauf option du paiement en trois fois sans frais si la commande est effectuée pendant la période indiquée et dans les conditions précisées à l'article 4.2 des présentes conditions. Les paiements doivent être effectués en euros par carte bancaire à distance.

Il est précisé que le paiement par carte bancaire est sécurisé via la solution de paiement en ligne sécurisée PayZen qui utilise le protocole TLS (cryptage de toute les informations liées à la carte bancaire) et qui garantit la confidentialité des règlements. Le paiement est effectué en TPE virtuel à paiement immédiat.

A aucun moment, l'Exploitant n'a connaissance des numéros que le Client doit fournir. L'Exploitant est seulement avisé par l'établissement bancaire qu'un virement correspondant au montant de cette commande a été effectué sur son compte.

4.2. Paiement en trois fois sans frais (offre valable jusqu'au 30/11/2016)

Jusqu'au 30/11/2016 inclus et exclusivement, le paiement en trois (3) fois égales par carte bancaire et sans frais est accessible à tout Client (personne majeure exclusivement) pour toute commande, d'un montant minimum de cinq cents euros toutes taxes comprises (500,00 € TTC).

Le prélèvement des échéances sur la carte bancaire du Client se répartit selon la date de la commande comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

	Dates des prélèvements automatiques
Date de la commande	Commande passée à un jour (J) du mois (M)
1 ^{ère} échéance	Prélèvement le jour de la commande
2 ^{ème} échéance	Prélèvement le même jour (J) du mois suivant (M+1)
3 ^{ème} échéance	Prélèvement le même jour (J) du mois M+2

Exemple : pour une commande d'un montant total TTC de 600,00€ le 10/11/16, trois (3) prélèvements automatiques de 200,00€ l'un le 10/11/16, le deuxième le 10/12/16 et le troisième le 10/01/17.
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe : 0%. Montant total dû : 600,00€.

Pour ce faire, le Client s'engage à communiquer les informations relatives à sa propre carte bancaire sur la plateforme PayZen (site Internet sécurisé). Le Client s'engage expressément à ce que sa carte bancaire soit en cours de validité jusqu'à la dernière échéance susvisée et que chaque prélèvement prévu soit inférieur au plafond autorisé par son organisme bancaire.

Pour toute commande effectuée à compter du 1^{er} décembre 2016, le paiement s'effectuera exclusivement au comptant (voir dispositions de l'article 4.1 ci-dessus).

ARTICLE 5. ACCUSE DE RECEPTION DE LA COMMANDE PAR L'EXPLOITANT

5.1. Le paiement au comptant

Les commandes avec paiement par carte bancaire et confirmées seront celles ayant fait l'objet d'un accord de la part de l'organisme bancaire du Client lors de la passation de la commande.

Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du Client par sa banque entraîne de ce fait l'annulation du processus de commande.

Une fois la commande conclue sur Internet et confirmée par le Client, l'Exploitant accuse réception de cette commande par un courriel, qui constitue la confirmation de commande valant justificatif de vente visés à l'article 2 et qui contient le récapitulatif de commande.

5.2. Le paiement en trois (3) fois sans frais (offre valable jusqu'au 30/11/2016)

Les commandes avec paiement par carte bancaire et confirmées seront celles ayant fait l'objet d'un accord de la part de l'organisme bancaire du Client pour le tiers du montant total toutes taxes comprises de la commande lors de la passation de ladite commande.

Le refus d'autorisation de débit du compte bancaire du Client par sa banque pour le tiers du montant total précité de la commande entraîne l'annulation du processus de commande.

Une fois la commande conclue sur Internet et confirmée par le Client, l'Exploitant accuse réception de cette commande par un courriel, qui constitue la confirmation de commande valant justificatif de vente visés à l'article 2 et qui contient le récapitulatif de commande.

Clause de réserve de propriété :

Dans le cas du paiement en trois (3) fois sans frais, les Titres resteront la propriété de l'Exploitant jusqu'au paiement intégral de leur prix mais le Client en devient responsable dès leur remise matérielle.

En cas d'incident de paiement sur la deuxième ou la troisième échéance, le montant total de la commande correspondante devient immédiatement exigible. A défaut de paiement dudit montant, l'Exploitant se réserve le droit d'invoquer la clause de réserve de propriété (cf. ci-dessus) afin d'obtenir la restitution des Titres.

ARTICLE 6. LIVRAISON DE LA COMMANDE

Sauf cas du rechargement en ligne visé à l'article 7, le Client a le choix :

- soit de se faire livrer à domicile à l'adresse qu'il a indiquée.

Sauf cas de force majeure, l'Exploitant s'engage à livrer par la Poste les Titres au plus tard le **troisième jour** pour la France métropolitaine et au plus tard le **sixième jour** pour l'étranger et les DOM-TOM avant le **premier jour** de validité du Titre (le cachet de la Poste faisant foi).

- soit de retirer ses Titres dans le point de vente de l'Exploitant qu'il a choisi, dès la veille du premier jour de validité desdits Titres, en tenant compte des horaires d'ouverture de ces points de vente.

La copie de la confirmation de commande sera alors exigée par les services de l'Exploitant ainsi qu'une pièce d'identité officielle en vigueur. A défaut, les Titres commandés ne pourront pas être délivrés.

La commande sera ensuite remise au Client, sous réserve de la signature par celui-ci d'un reçu.

ARTICLE 7. SPECIFICITES DU RECHARGEMENT EN LIGNE

Un support « ski-carte » peut être rechargé en fonction des produits proposés par l'Exploitant via les sites Internet, au plus tard vingt-quatre (24) heures avant le début de validité du Titre choisi.

Le paiement se fait par carte bancaire à distance. Un accusé de réception de la commande est envoyé par l'Exploitant au Client, lequel devra conserver cette confirmation de commande valant justificatif de vente, notamment en cas de contrôle lors de l'emprunt des remontées mécaniques.

Le rechargement du Titre aura lieu automatiquement lors du premier passage du Client aux bornes d'accès mains libres.

ARTICLE 8. DROIT DE RETRACTATION

En application de l'article L221-2 9° du Code de la consommation, la vente des Titres n'est pas soumise à l'application du droit de rétractation prévu aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation en matière de vente à distance.

ARTICLE 9. MODIFICATION DE COMMANDE

La modification de commande ne peut en aucun cas être utilisée par le Client pour bénéficier d'une offre promotionnelle et/ou d'une réduction de prix quelconque.

Une demande de modification de commande peut être adressée à l'Exploitant, sous réserve qu'elle porte exclusivement sur un changement des dates de validité du Titre sans modification de prix et pour la saison au cours de laquelle ledit/lesdits Titre(s) a/ont été commandé(s).

Aucune autre modification de quelque nature qu'elle soit et notamment de prix ne sera acceptée par l'Exploitant. En conséquence de quoi, toute autre demande de modification ne sera pas traitée.

Ces demandes de modification de dates doivent être pour cela envoyées entre soixante (60) et quinze (15) jours avant le premier jour de validité des Titres.

Pour cela, le Client doit adresser sa demande de modification par courrier simple ou par courriel à l'adresse suivante:

ADS (Service des Ventes Internet)- Chalet des Villards- Arc 1800-73 700 Bourg Saint Maurice

Courriel : contact.ads@compagniedesalpes.fr

Le cachet de la Poste fera foi pour la fixation de la date de toute demande de modification par courrier.

En cas de demande de modification par courriel, c'est la date d'envoi de ce dernier qui fera foi.

Pour être recevable, la demande de modification du Client doit comporter :

- le numéro de la commande correspondante ;
- les coordonnées postales du Client ;
- le numéro « ski-carte » (ou numéro WTP) du ou des Titre(s) à modifier.

L'Exploitant réalise directement la modification sur les dates de validité via son système informatique de billetterie.

Le changement des dates de validité s'opère alors automatiquement au premier passage du Client aux bornes d'accès « mains libres » et ce, sans frais supplémentaires.

Le Client conserve donc le support du Titre modifié, lequel pourra en outre être réutilisé et rechargé par la suite.

En deçà de quinze (15) jours avant le premier jour de validité des Titres commandés, ces demandes de modification de dates ne pourront plus être prises en compte par l'Exploitant selon la procédure décrite ci-avant.

Ces demandes de modification de dates devront alors être directement présentées auprès des points de vente de l'Exploitant, afin que ce dernier puisse procéder à la modification correspondante, sans frais supplémentaire.

ARTICLE 10. ASSURANCE ANNULATION

L'Exploitant propose au Client un contrat d'assurance annulation souscrit auprès d'Europ Assistance – 1 promenade de la bonnette, 92230 Gennevilliers – Assureur (entreprise régie par le code des assurances – S.A. au capital de 35 402 786 € - RCS Nanterre 451 366 405). La gestion des sinistres afférents aux garanties d'assurance est confiée à DIOT Montagne – 298 Avenue du Maréchal Leclerc, Bâtiment B Immeuble le Grand Cœur – CS 80023 – 73704 Bourg St Maurice Cedex, Société de courtage en assurances au capital de 40 000 € – RCS Chambéry 393 688 502, immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 022 501.

La vente sur tablette Easy Pass ne permet pas de souscrire ce contrat d'assurance annulation.

Le contrat est soumis aux conditions d'assurances d'Europ Assistance. Ces conditions sont consultables et téléchargeables soit directement sur le site www.carreneige.com / Nos Offres / Annulation, soit à partir du lien hypertexte figurant sur le Site internet et renvoyant au site carré neige précité.

L'Exploitant informe le Client que conformément aux dispositions de l'article L112-2-1 du Code des assurances, celui-ci dispose d'un droit de renonciation en cas de souscription dans le cadre de la réservation à distance, d'une police d'assurance d'une durée supérieure à un (1) mois (durée comptabilisée à partir de la date d'entrée en vigueur effective du contrat d'assurance jusqu'à la fin de la période couverte par le contrat d'assurance).

Par ailleurs et conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, le Client peut également renoncer à la souscription d'une police d'assurance dès lors qu'il justifie bénéficier d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts. L'Exploitant invite le Client à vérifier qu'il n'est pas déjà bénéficiaire d'une telle couverture avant de souscrire à l'une des polices que l'Exploitant propose.

Le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours calendaires à compter de la date de conclusion du contrat d'assurance pour exercer le droit de renonciation visé dans les deux paragraphes ci-dessus.

L'Exploitant informe le Client qu'en application de l'article L112-2-1-3° du Code des assurances, il perd ce droit, si pendant cette période, le contrat a été intégralement exécuté ou s'il a fait intervenir l'une des garanties de la police.

Ce droit de renonciation peut être exercé en adressant la demande écrite dans les conditions définies dans la police souscrite aux coordonnées figurant sur le document d'information et le formulaire de renonciation qui sont disponibles à l'adresse www.carreneige.com / Réclamations – Renonciation. Le remboursement des primes versées interviendra dans un délai de trente (30) jours calendaires suivant la date d'exercice du droit de renonciation.

ARTICLE 11. SUIVI DE LA COMMANDE

Pour toute information supplémentaire, le Service des Ventes Internet de l'Exploitant est à la disposition du Client:

Tel : +33(0)4.79.04.25.03

Adresse postale : ADS- Service des Ventes Internet- Chalet des Villards- Arc 1800-73 700 Bourg Saint Maurice

Courriel : contact.ads@compagniedesalpes.fr

ARTICLE 12. RESPONSABILITE ET GARANTIES

L'Exploitant n'est tenu que d'une obligation de moyens pour toutes les étapes d'accès à la vente en ligne.

La responsabilité de l'Exploitant ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques et d'une manière générale de tout autre fait qualifié expressément par la jurisprudence de cas de force majeure.

Le Client déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'Internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

ARTICLE 13. MODES DE PREUVES

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et d'une manière générale la confirmation finale de la commande par le Client valent preuve de l'intégralité de la transaction conformément aux dispositions de la loi n° 2000-230 du 13/03/2000 ainsi que de l'exigibilité du règlement. Cette confirmation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur les modules de vente en ligne.

Le Client doit conserver impérativement la confirmation de commande, valant justificatif de vente, seul ce document faisant foi en cas de litige sur les termes de la commande, notamment à l'occasion d'un contrôle sur les remontées mécaniques.

ARTICLE 14. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les éléments des sites Internet, qui sont propriété de l'Exploitant, demeurent la propriété intellectuelle exclusive de ce dernier.

Toute reproduction d'un élément dudit site ou tout lien simple ou par hypertexte sont strictement interdits, sauf autorisation expresse et préalable de l'Exploitant.

ARTICLE 15. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Toutes les données bancaires demandées au Client lors de la passation de commande sont protégées par un procédé de cryptage, certifié SSL 128.

Les traitements de données personnelles tirés de la vente sur ces sites Internet ont été régulièrement déclarés auprès de la CNIL. Les informations que les Clients communiquent sur les sites permettent à l'Exploitant de traiter et d'exécuter les commandes passées sur les sites.

Conformément à l'article 32 de la loi Informatique et Libertés, l'Exploitant informe le Client sur l'utilisation qui est faite de ces données, notamment sur la possibilité de lui envoyer des offres commerciales.

En cas de modification de leurs coordonnées, de leur adresse électronique ou autre, les Clients doivent procéder à une mise à jour de leurs données personnelles, en se connectant sur leur espace personnel accessible sur le site Internet.

ARTICLE 16. ARCHIVAGE

L'archivage des commandes est effectué par le Service des Ventes Internet de l'Exploitant conformément à l'article L 213-1 du Code de la consommation. Dans ces conditions, le Client peut ainsi accéder à sa commande archivée en en faisant la demande écrite auprès dudit service à l'adresse susvisée.

ARTICLE 17. TRADUCTION-LOI APPLICABLE-REGLEMENT DES LITIGES

Dans le cas où les présentes conditions particulières seraient établies en plusieurs langues, il est expressément entendu que la version française des présentes conditions particulières est la seule à faire foi.

En conséquence et en cas de difficulté d'interprétation/d'application de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions particulières, il conviendra de se référer expressément et exclusivement à la version française.

Les présentes conditions particulières sont soumises, tant pour leur interprétation que pour leur mise en œuvre, au droit français.

Conformément aux dispositions de l'article L 211-3 du Code de la consommation, en cas de survenance d'un différend relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions générales, le Client peut recourir gratuitement à une procédure de médiation conventionnelle ou tout autre mode alternatif de règlement des litiges. Le consommateur est informé de la possibilité de recourir à une procédure de médiation auprès du Médiateur du Tourisme et du Voyage (MTV Médiation Tourisme Voyage, BP 80 303, 75 823 Paris Cedex 17) selon les modalités fixées sur le site www.mtv.travel et dans un délai maximal d'un (1) an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de l'Exploitant.

A défaut de règlement amiable, le litige sera porté par la partie la plus diligente devant le tribunal français territorialement compétent.